

# Déroulement d'une séance de Commission d'Examen Organoleptique (CEO) le jour J

NOVEMBRE 2020

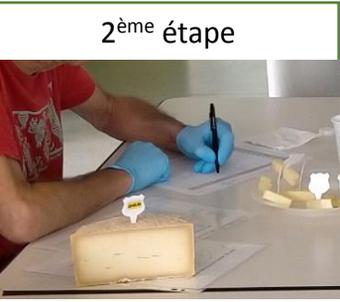
Une séance de CEO se déroule selon un protocole établi en 3 grandes étapes, expliquées ci-dessous.

9h30

**Début de la séance**  
2 à 3 tables sont préparées.  
Prendre place selon les consignes fournies par l'animateur (2 collèges et 5 dégustateurs valides au minimum par table).



**Analyse des portions de fromage**  
Les critères sont : le goût, l'arrière-goût, l'odeur et la texture.  
Notation de 1 à 9.  
2 portions témoins dégustées et notées à la collégiale pour servir d'étalon (les témoins sont pris parmi les fromages dégustés par la suite).  
5 à 10 portions de fromage anonymées notées individuellement sur la feuille de notation prévue.



**Analyse des pains (morceau de fromage avec sa croûte)**  
Les critères sont : la forme, la croûte, la pâte et les ouvertures.  
Notation de 1 à 9.  
1 pain tiré au sort est noté à la collégiale et sert de témoin (d'étalon).  
5 à 10 pains anonymés (correspondant aux portions dégustées mais avec des numéros d'anonymats différents) notés individuellement sur la feuille de notation prévue.



**Saisie et élaboration du procès verbal de la séance**  
Les notes de chaque échantillon sont saisies dans un logiciel par l'animateur. Ce dernier établit le procès verbal PV (1/table) avec les moyennes de note de goût et de note globale par couple d'échantillons (portion/pain). Chaque couple sera défini comme conforme ou non-conforme selon les notes obtenues.  
Les dégustateurs de la table renseignent sur leur PV, les commentaires pour chaque couple (portion/pain).



Vers 11h00

**Fin de séance**  
Signature du PV de séance par les dégustateurs.  
La séance est levée.

Vous pouvez retrouver toutes nos fiches en vigueur sur <https://espacepro.ossau-iraty.fr/>